

Lettre mensuelle de l'Académie Delphinale



N° 32 / Février 2023

Éditorial du président

Tout, dans la nature et dans la société, est une affaire d'équilibre, et les sociétés savantes n'échappent pas à cette règle. C'est ainsi que l'Académie Delphinale s'efforce de conserver un équilibre entre les différentes disciplines auxquelles elle s'adonne depuis ses origines : les sciences et les lettres, les arts et les techniques... Équilibre donc dans le programme des communications, mais aussi dans celui des colloques et de toutes nos publications. Équilibre également dans le recrutement des membres titulaires : profils socio-professionnels, classes d'âges... Équilibre encore entre nos trois départements : les nouvelles drômoises que nous publions depuis quelque temps y contribuent, et nous font espérer un équivalent haut-alpin. Équilibre toujours entre les différents rôles que peut jouer une Académie : lieu de production et d'échange de savoirs, mais aussi espace d'expertise auquel les décideurs peuvent avoir recours.

Chercher l'équilibre implique de régulières réorientations, des choix parfois difficiles, qui pourront paraître quelquefois frustrants ou injustes. Mais l'histoire longue de l'Académie montre que c'est en restant fidèle à cet esprit, qui est celui de ses origines, qu'elle a pu perdurer et rayonner à sa mesure. Et ceci, bien entendu, sans que son nécessaire dynamisme et son esprit d'inventivité en souffrent le moins du monde, tout au contraire.

Afin de marquer notre 250^e anniversaire, le prix 2022 a été décerné à trois lauréats, un par département dauphinois. Un exemple parmi d'autres de cet équilibre que nous recherchons et qui reste toujours à perfectionner.

Gilles-Marie MOREAU

Prochaines séances académiques

Nos séances sont, comme toujours, accessibles à toutes et à tous.



**Samedi 4 mars
2023
(14h30)**

**Archives
départementales
de l'Isère,
(12 rue Georges
Pérec, Saint-
Martin-d'Hères)**

- Communication de Mme Jacqueline Helmryd : « *Jean Achard, peintre dauphinois, en Belgique* ».
- Communication de M. Gilles Grindler : « *Le COLJOG (Conservatoire Observatoire Laboratoire des Jeux olympiques de Grenoble) 1968, son histoire* ».



**Samedi 1^{er} avril
2023
(14h30)**

**Archives
départementales
de l'Isère,
(12 rue Georges
Pérec, Saint-
Martin-d'Hères)**

Remise du prix de l'Académie à :

- Les Amis de la Poterie des Chals (Isère)
- Association « Protégeons l'abbaye de Vernaison » (Drôme)
- La Cinémathèque de Montagne Usine Badin à Gap (Hautes-Alpes)

Consignes aux auteurs

Après avoir rappelé, dans la lettre mensuelle de janvier 2023, les consignes aux intervenants, nous rappelons ici celles qui sont à observer pour la publication des textes dans le Bulletin (dans lequel elles figurent, en 3^e de couverture).

Nous remercions les auteurs de les observer scrupuleusement, afin de faciliter le travail déjà important du Comité de lecture.

1. Le manuscrit doit être saisi **sur traitement de texte Word (ou équivalent)**. Il doit être rédigé intégralement, ne doit pas comporter de puces ni de listes de points, et ne doit faire l'objet d'aucune mise en page particulière (y compris pour le placement des illustrations).
2. Les majuscules doivent être accentuées (É, À...). Espaces insécables devant : ; ? ! et avec les guillemets.
3. Le texte peut comporter **2 niveaux de titres** en plus du titre de la communication : un titre de niveau 1, et un titre de niveau 2. Pas de subdivisions supplémentaires.
4. Ne rien saisir en majuscule, et particulièrement aucun nom de famille. Ne rien saisir en gras ni en italique, sauf les titres des œuvres et le texte en langue étrangère.
5. **Les citations** doivent apparaître entre guillemets français (chevrons « »).
6. **Les notes** doivent être saisies en utilisant la fonction *Notes* de Word (Menu *Insérer/Note* puis cliquer sur *Insérer*). Les appels de notes doivent être placés en exposant, avant la ponctuation. Les notes doivent être placées en bas de page.
7. **Les légendes** doivent être numérotées selon l'ordre d'apparition de l'illustration dans le texte. Saisir les légendes sur une seule ligne, sans retour à la ligne entre le titre, l'éventuel commentaire, et le lieu de conservation. Exemple : 1. Gaspard de la Meije. Grenoble, Musée dauphinois.
8. **Les illustrations** doivent être placées dans le texte avec leurs légendes. Il faut également fournir un fichier .jpg ou .pdf de l'image en haute définition (300 dpi minimum), accompagné de l'autorisation de reproduction des ayants droit. Le nom du fichier doit être composé comme suit : AUTEUR_Numéro de l'image.jpg (exemple : OZENDA_1.jpg, OZENDA_2.jpg...)
9. **Les références bibliographiques** doivent être composées de la façon suivante :
 - **Pour un livre** : le nom de l'auteur suivi de son prénom, du titre de l'ouvrage, puis du lieu et de la date de l'édition (exemple : Cavard Pierre, *La Réforme et les guerres de Religion à Vienne*, Vienne, 1950).
 - **Pour un article** : le nom et le prénom de l'auteur, le titre de l'article entre guillemets, puis la revue, et les pages du texte (exemple : Chabert Samuel, « Stendhal et le paysage dauphinois », dans *Bulletin de l'Académie Delphinale*, 1924, p. 13-20).
 - **S'il s'agit d'un article de colloque**, on précisera après le titre du colloque, « sous la dir. de » ou « communications réunies par » si le nom du ou des coordinateurs est donné (exemple : Heidsieck François, « Condillac, homme de progrès », dans *Le progrès social*, Conférence nationale des Académies des sciences, lettres et arts, sous la dir. de Michel Woronoff, Institut de France, *Akademos*, 2009, p. 25-32).

10. Une communication ne doit pas dépasser 35 000 signes espaces compris pour un discours de réception (y compris l'éloge du prédécesseur) ou de rentrée solennelle, 30 000 signes espaces compris pour une communication longue, et 10 000 signes espaces compris pour une communication courte.

Les personnes qui souhaitent faire des propositions de conférences doivent les adresser à M. le Chancelier, assorties d'un résumé (4 000 signes maximum, espaces compris) ainsi que des coordonnées auxquelles on peut les joindre.

Nécrologie

Roger Moret



Roger Moret (1935-2023)
© Famille Roger Moret

Roger Moret est décédé à Grenoble le 12 janvier 2023, sept mois après la disparition de Camille, son épouse. Il avait 87 ans. Élu en février 1988 à l'Académie Delphinale, sur le fauteuil n° 20, il prononce son discours de réception le 26 janvier 1991, en présentant ce jour-là une « Histoire de l'Informatique à Grenoble », une communication d'une extraordinaire qualité, un document qui devrait être connu de tous les informaticiens grenoblois soucieux de découvrir ce qu'a été le socle d'un développement dont la ville de Grenoble a été, en France, la pionnière. Mais Roger Moret a été plus que cela pour l'Académie : il en a été le Président de 1998 à l'an 2000.

Ingénieur IEG de l'Institut polytechnique de Grenoble, major de la promotion 1959, il fut peut-être le meilleur élève que l'INPG ait connu... Il fut un cas peu ordinaire : admis en bon rang à l'École polytechnique, en 1956, il décida néanmoins de venir à Grenoble.

À sa sortie de l'INPG, en 1959, il rejoint le CEN-G (CEA), comme assistant du Professeur André Moussa, alors directeur du laboratoire de chimie nucléaire. Il entreprend des recherches, de nature fondamentale, qui le conduisent – en juin 1969 – à un doctorat d'État portant sur la désintégration du Cadmium 117 en Indium 117. Cette thèse s'accompagne de publications dans les meilleures revues scientifiques internationales. En 1973, il opère un tournant dans sa carrière quand il rejoint le laboratoire d'électrotechnique de l'IEG, laboratoire qui devient associé, cette année-là, au CNRS. Il y est responsable de lune de ses quatre équipes de recherches, celle consacrée à la production de l'énergie électrique, une production liée notamment aux centrales nucléaires, ainsi qu'au fonctionnement et à la régulation des centrales électriques qui leur sont associées. Il encadra là encore de nombreuses thèses et des publications dans les meilleures revues. Un grand nombre de formations furent également organisées par le laboratoire pour des ingénieurs d'EDF et des entreprises grenobloises.

Roger Moret, professeur à l'INP-G, a été un très grand enseignant, un enseignant auquel ses collègues ont, de tout temps, confié, collégialement, de nombreuses responsabilités. Directeur des études de la section électrotechnique jusqu'en 1981, il devient alors directeur de l'École nationale supérieure d'ingénieurs électriciens – ou IEG –, me succédant dans cette fonction, alors que j'étais appelé à présider l'INP-G. Là encore, dans cette fonction de nature pédagogique, mais pas seulement, son action fut une pleine réussite, marquée notamment par la mise en place, en 1982, de la section de Génie énergétique et nucléaire, créée à côté de la section de Génie atomique. Il sera ultérieurement vice-président de l'INP-G en charge des relations internationales.

Roger Moret a été membre du Comité économique et social de la région Rhône-Alpes, président de sa section recherche et technologie. Il a également présidé le groupe « Alpes » de la Société française d'énergie nucléaire (1979-1981) et le groupe Dauphiné-Savoie de la Société des électriciens, électroniciens et radioélectriciens (1981-1984). Il était chevalier de l'Ordre national de la Légion d'honneur et chevalier de l'Ordre national du mérite.

L'Académie Delphinale exprime ses condoléances à ses deux fils, Christophe et Frédéric, ainsi qu'à leurs familles.

Daniel BLOCH

Madame Madeleine Bintz

Nous avons appris le décès, le 7 décembre dernier, de Madame Madeleine Bintz, épouse de notre confrère Pierre Bintz. Nous partageons sa peine et lui présentons toutes nos condoléances ainsi qu'à sa famille.

Albert Gélabert

Nous avons appris avec tristesse le décès à l'âge de 78 ans de M. Albert Gélabert, qui fut pendant 34 ans gardien aux Archives départementales et qui a accueilli l'Académie pendant plus de 10 ans dans l'ancienne salle de conférences avec un grand dévouement. Les plus anciens se souviendront de sa personnalité attachante.

Nous présentons toutes nos condoléances et notre sympathie à sa famille et à ses proches.

Assemblée générale extraordinaire du 4 février 2023 Compte rendu

Sur convocation en date du 18 décembre 2022 adressée à tous les membres titulaires, émérites de l'Académie Delphinale ou de l'Institut, ceux-ci se sont réunis en Assemblée générale extraordinaire le samedi 7 janvier 2023 à 10 h, à l'auditorium du musée de Grenoble sous la présidence de Monsieur Gilles-Marie Moreau.

Les membres titulaires, émérites ou de l'Institut présents composant l'Assemblée générale ordinaire sont les suivants : Mmes *Marie-Françoise Bois-Delatte, Martine Jullian, Christiane Mure-Ravaud, Pierrette Paravy, Claire Schlenker*, MM. *Yves Armand, Pierre Bintz, Daniel Bloch, Michel Bolla, Jean-Pierre Charre, Pierre Dell'Accio, Jean-William Dereymez, René Favier, Dominique Fleuriot, Bernard François, Jean-Philippe Goudot, Jean Guibal, Yves Jocteur Montrozier, Michel Jolland, Patrick Le Bihan, Michel Mercier, Alain Marmonier, Gilles-Marie Moreau, Christian de Polignac, Bernard Pouyet, Claude Racinet, Jean-Louis Reymond, Olivier Roux, Jean Serroy, Jean Stern, Jean-Louis Tholence, Daniel Thoulouze*.
Soit un total de 32 membres présents dont 30 ont prononcé leur discours de réception.

Membres excusés : Mmes *Annick Auzimour, Isabelle Lazier, Mireille Mialot, Chantal Spillemaecker, Nicole Vatin-Pérignon, Hélène Viallet*, MM. *Claude Béguin, Jacques Boucharlat, Olivier Cogne, Claude Ferradou, Alain Franco, Jean-Pascal Jospin, Régis Mache, Alain Robert, Michel Vacher, Dominique Vidal*.
Soit 16 membres excusés.

Le président Gilles-Marie Moreau ouvre la séance à 10 h.

L'ordre du jour appelle la résolution de la question suivante :

*** Modification des statuts**

Le président rappelle les différentes navettes qui ont eu lieu entre M. Poirier, chargé d'études juridiques au Bureau des associations et fondations, sous-direction des libertés publiques (ministère de l'Intérieur), et les membres de l'Académie. Il rappelle les derniers points qui ont été amendés :

- statut des membres associés,
- délai pour le discours de réception,
- nombre de membres titulaires,
- qualification des majorités dans les statuts et non dans le règlement intérieur,
- clarification des catégories de membres,
- admission des membres de l'Institut de France,
- lisibilité de la composition du CA et du bureau,
- corrélation des durées de mandat des membres du bureau avec celles des administrateurs,
- comité d'honneur et honorariat,

- emploi des majuscules.

Il expose les principaux changements intervenus par ces statuts amendés :

- le rapport moral et le rapport financier seront votés par l'Assemblée générale (tous membres cotisants : titulaires et associés),
- le quorum à l'Assemblée générale est fixé à la moitié des membres titulaires,
- le bureau est réduit de 9 à 7 membres titulaires,
- le CA passe de 19 à 21 membres, dont deux associés,
- les membres du CA seront élus par l'Assemblée générale, mais le président, le VP et le SP sont élus sur proposition de l'Assemblée des titulaires,
- le secrétaire perpétuel est élu pour 6 ans renouvelables,
- le Comité d'honneur a pour fonction d'assurer le lien entre l'AD et les principales institutions des trois départements issus de l'ancienne province du Dauphiné,
- en cas de modification des statuts ou de dissolution de l'AD, un double quorum (titulaires et associés) et une double majorité sont requis.

Les nouveaux statuts amendés sont votés par l'Assemblée générale, à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 30.

Assemblée générale ordinaire du 4 février 2023 Compte rendu

Sur convocation en date du 18 décembre 2022 adressée à tous les membres titulaires, émérites de l'Académie Delphinale ou de l'Institut, ceux-ci se sont réunis en Assemblée générale ordinaire le samedi 7 janvier 2023 à 10 h 45, à l'auditorium du musée de Grenoble sous la présidence de Monsieur Gilles-Marie Moreau.

Les membres titulaires, émérites ou de l'Institut présents composant l'Assemblée générale ordinaire sont les suivants : Mmes Marie-Françoise Bois-Delatte, Martine Jullian, Christiane Mure-Ravaud, Pierrette Paravy, Claire Schlenker, MM. Yves Armand, Pierre Bintz, Daniel Bloch, Michel Bolla, Jean-Pierre Charre, Pierre Dell'Accio, Jean-William Dereymez, René Favier, Dominique Fleuriot, Bernard François, Jean-Philippe Goudot, Jean Guibal, Yves Jocteur Montrozier, Michel Jolland, Patrick Le Bihan, Michel Mercier, Alain Marmonier, Gilles-Marie Moreau, Christian de Polignac, Bernard Pouyet, Claude Racinet, Jean-Louis Reymond, Olivier Roux, Jean Serroy, Jean Stern, Jean-Louis Tholence, Daniel Thoulouze. Soit un total de 32 membres présents dont 30 ont prononcé leur discours de réception.

Membres excusés : Mmes Annick Auzimour, Isabelle Lazier, Mireille Mialot, Chantal Spillemaecker, Nicole Vatin-Pérignon, Hélène Viallet, MM. Claude Béguin, Jacques Boucharlat, Olivier Cogne, Claude Ferradou, Alain Franco, Jean-Pascal Jospin, Régis Mache, Alain Robert, Michel Vacher, Dominique Vidal. Soit un total de 16 membres excusés.

La séance commence par un hommage à deux membres titulaires de l'Académie décédés récemment :

- Roger Moret, décédé le 14 janvier 2023.
- Maurice Wantellet, décédé le 27 janvier 2023.

*** Rapport d'activité 2022**

Le président présente le rapport d'activité 2022, qui est adopté à l'unanimité.

*** Rapport financier**

Les trésoriers, MM. Michel Bolla et Olivier Roux, présentent le bilan financier 2022 :

BILAN 2022 ACADEMIE DELPHINALE			
CHARGES		PRODUITS	
FRAIS DE FONCTIONNEMENT			
Affranchissement	770,00 €	COTISATIONS 2023	11 040 €
Papeterie	96,00 €	SUBVENTIONS	9 960,00 €
Copies, Impression	29 642,00 €	DONS	1 570,00 €
INTERNET	1 310,00 €	PARTICIPATION MEMBRES aux MANIFESTATIONS	3 586,00 €
ASSURANCES	158,00 €	VENTE LIVRES	1 210,00 €
ACHAT PETIT MATERIEL	1 012,00 €	DIVERS	65,00 €
PRESTATIONS	5 457,00 €		
COTISATIONS	465,00 €		
FRAIS DE MISSION (Gap)	157,00 €		
DIVERS	180,00 €		
TOTAL	39 137,00 €	TOTAL	27 431,00 €
FRAIS BANCAIRES	76,00 €	Intérêts Bancaires	449,49 €
TOTAL	39 213,00 €		27 880,00 €
RESULTAT DE L'EXERCICE			-11 333,00 €

TRESORERIE au 31/12/2022 Banque Rhône Alpes				
Date	31/12/2022	31/12/2021	Résultat	Variation %
Cpte Courant	1548 €	530 €	1018 €	192.07 %
Livret	20447 €	33247 €	-12800 €	-26 %
Intérêt Livret	449 €		449 €	201.35 %
Total	22441 €	33777 €	-11 333 €	-26.79 %

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

*** État des postes vacants**

Trois postes sont actuellement vacants, suite aux décès de Noël Terrot et Roger Moret, et à l'élévation à l'éméritat de M. Régis Mache. Il est décidé de pourvoir les fauteuils n° 4 (Noël Terrot) et n° 40 (Régis Mache).

*** Élection de deux membres titulaires**

- Sur le fauteuil n° 4 est élu M. Jacques Glénat (37 rue Servan, BP 177, 38008 Grenoble), présenté par Mme Pierrette Paravy et MM. Jean Guibal et Jean Serroy.
- Sur le fauteuil n° 40 est élu : M. Jean-Pierre Barbier (Hôtel du Département, 7 rue Fantin-Latour, 38000 Grenoble), présenté par MM. Gilles-Marie Moreau, Jean Guibal et Olivier Cogne.

*** Élection d'un membre associé**

Un membre associé est élu :

- Jean Dumas (17 chemin des Acacias, 38240 Meylan), présenté par Mme Claire Schlenker, MM. Jean-Louis Tholence, Jean Stern.

*** Élévation d'un membre à l'éméritat**

Madame Mireille Mialot (fauteuil n° 8) est élevée à sa demande à l'éméritat.

*** Relations avec les sociétés savantes des Hautes-Alpes et de la Drôme**

Stimulée par la journée à Gap du 2 octobre dernier, la Société d'Études des Hautes-Alpes vient de proposer à l'Académie d'organiser un événement sur un sujet à choisir ensemble, et selon un format à définir. L'Académie se réjouit de cette initiative, et espère pouvoir faire de même avec les sociétés savantes de la Drôme.

*** Prix 2022 de l'Académie**

L'année 2022 était une année spéciale en raison de la célébration du 250^e anniversaire de l'Académie, il a donc été décidé de distinguer trois lauréats, un pour chaque département constituant l'ancienne province du Dauphiné :

- Cimalps – Cinémathèque d'images de montagne Usine Badin, Gap (Hautes-Alpes),
- Association « Protégeons l'abbaye de Vernaison » (Drôme),
- Poterie des Chals (Isère).

La remise des trois prix est prévue le 1^{er} avril 2023.

*** Perspectives**

La préparation de la publication des Actes du colloque des 250 ans est lancée.

Le bulletin 2023 est en cours de confection. Il est proposé de choisir le nouveau bâtiment des Archives départementales de l'Isère pour la photo de couverture du numéro.

Travail sur les textes statutaires. Après l'adoption des nouveaux statuts, il convient désormais de revoir le règlement intérieur.

Partenariat avec les sociétés savantes dauphinoises.

Partenariat avec la Bibliothèque municipale de Grenoble (bibliothèque et archives).

Mise en ligne des bulletins depuis 1846 : une mise à jour des index a été effectuée pour la période 2015-2022, et mise en ligne sur le site. Un gros travail reste encore à faire (reprise des données, indexation) afin que les bulletins après 1947 soient consultables en ligne.

Relance des échanges de publications académiques. Il est souhaitable de réactiver une politique d'échanges de nos publications avec les autres sociétés savantes.

Annuaire des titulaires, photos des membres et/ou photos de groupes.

Et un jour, un Bulletin en couleur ?

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 30.

Chronique delphinale. On parle aussi du patois à l'Académie Delphinale

« *Grossié ! me diri-vo, faudri parla français – y ne me revint pas si ben que lo patois* ». (Patois de Mens, poésie de M. J. H. Edmond Besson).

Ce n'est pas n'importe lequel de nos académiciens qui, ce 17 février 1911, va nous parler du patois de Mens. C'est Monsieur l'abbé Auguste Dussert, docteur ès lettres, professeur à l'externat Notre-Dame et aux facultés catholiques de Lyon, auteur célèbre de *L'essai historique sur La Mure et son mandement* (in-8°, Grenoble, 1902), qui fait toujours référence. Il va s'appuyer pour cette communication donnée devant notre Compagnie sur « Un recueil de poésies en patois de Mens », œuvre de M. J. H. Edmond Besson d'une famille authentiquement mensoise, enracinée dans la terre de Mens jusqu'à nos jours, lequel M. Besson était un parfait connaisseur du patois du Trièves.

Notre digne chanoine Auguste Dussert, à propos de cette langue vulgaire, écrivait vers 1890 :

« Notre patois est lourd, incolore et sans accent. Il va en se francisant de plus en plus et il y a peu d'espoir qu'il ne devienne jamais, comme le doux parler de Provence, une langue littéraire ».

Sa communication de 1911 va démentir ses propos, apporter la preuve que ce patois est une variété du provençal, moins poétique mais relevé par un véritable accent. L'Académie venait d'ailleurs de couronner un recueil de « sonnets dauphinois » dus à la plume de M. Jules Bourron, maire de Saint-Pierre de Méarotz, en lui donnant le prix Palhias. Et venaient d'arriver cent pages de vers en patois de Mens. Les poésies de M. Besson sont des contes provençaux amusants à lire et que l'abbé Dussert va nous présenter.

Puisque nous sommes presque en Provence, restons-y. Et comme l'écrivait Alphonse Daudet, dans son récit « Le Curé de Cucugnan » (*Lettres de mon moulin*) :

« Parisiens (Grenoblois) tendez vos mannes. C'est de la fine fleur de farine provençale qu'on va vous servir cette fois. »

Et Besson (par la voix de Dussert) nous raconte l'histoire de Saint-Jame. Deux maquignons vont au marché. Le premier emprunte au second une certaine somme qu'il remboursera le jour d'un saint qui n'existe pas au calendrier. Le second, qui ne sait pas lire, fait lire le billet à des amis et on découvre alors l'escroquerie. Mais le curé, consulté, s'aperçoit que le remboursement a été fixé le lendemain, jour de Toussaint (« tous les saints »). Le larron devra s'exécuter ! Marcher avec des pois dans ses chaussures. Celui qui les fait cuire sera évidemment celui qui arrivera le premier à Notre-Dame-de-la-Garde !

L'abbé Dussert nous invite à lire la pièce intitulée « *Misero* » ou bien encore « la prière pour faire pleuvoir ». C'est un vieillard vêtu en pèlerin qui, au temps des Rogations, arrête les pèlerins qui veulent la pluie. Il vient, dit-il, de la part de Dieu leur demander quel jour il faut faire pleuvoir. Ce dimanche ? Ah non ! car nous abîmerions nos bonnets et nos dentelles !

Lundi alors ? Ah, ce dimanche non ! car c'est la vogue à Beaumont et le « Gros lundi », c'est jour de marché à La Mure. Tous les jours de la semaine y passent et sont tous rejetés. Alors le pèlerin se fâche. « Vous ne savez pas ce que vous voulez. Laissez le Bon Dieu tranquille ! » Le pèlerin disparaît et tous les robinets du ciel sont ouverts. Et « *peis que n'en pissé* » !

M. Besson déclare que si ses contes sont quelquefois « entrelardés », il n'y en a point de trop gras. Sauf, de rares fois, où quelques morceaux sont d'une audace, un peu rabelaisienne, par exemple la « femme député ». Mais M. Besson n'en n'abuse pas ! L'inspiration de M. Besson, est plutôt modeste et sans prétention, ses sujets simples et familiers. Mais il abonde en scènes de mœurs intéressantes, toutes pleines de la saveur du terroir comme la « *Noço de la Louison* », une noce comme on n'en voit qu'à Mens. Et même une chanson :

« De la ville de Mens, je suis le facteur postal,
Plus d'un me jalouse, ça m'est égal... »

Mais le chanoine Dussert avoue que « traduire, c'est trahir », car la traduction ne laisse presque rien subsister de ces détails pittoresques, de ces trouvailles d'expression qui ont en patois un charme si particulier et il exprime son regret :

« *Ah ! si savion chantas como moussus Mистраou !
Vous lou farions amas comm' nou soum provençou.* »

Malheureusement l'orthographe ou plus exactement la graphie de M. Besson est assez défectueuse au dire de l'abbé Dussert. Un certain nombre de vers semblent faux, à compter simplement le nombre des syllabes. « Mais à quoi bon s'attarder sur les détails ? nous déclare celui-ci. Et il enchaîne par ce qu'il appelle une galéjade bien connue intitulée « Les Morts ». La voici, régalez-vous.

Un charlatan, de passage à Mens, voulant se venger des « commères » du lieu qui mettaient en doute ses pouvoirs, les convoque au cimetière de Mens, le dimanche après les vêpres. Il se fait fort, leur a-t-il déclaré, de ressusciter leurs parents défunts. Pas une de ces commères ne manque au rendez-vous, et le charlatan s'apprête à témoigner de ses pouvoirs. Elles n'auront qu'à lever la main...

La première femme qu'il interpelle en lui proposant de réveiller son mari qui dort « là-dessous » proteste énergiquement en patois de Mens :

« *Ah non ! grand ramassis !
L'ibrougnasso n'a qué trop fat pâtis¹
Jour de Dieu n'en siou lasso.* »

On ne ressuscitera pas celui-là.

Voyons un autre. Le vieux curé qui n'a fait que du bien pendant 80 ans :

« *Pouvio plus chantas !
Et peis, par lou surplus
Erro sourd coumi un pot...* »

Il ne pouvait, plus confesser. Puisqu'il est dans le ciel, il vaut mieux l'y laisser.

¹ L'ivrogne – Pâtis = souffert

Une mère désolée a perdu son fils. Faut-il ressusciter ce beau jeune homme ? Non, car la mère en a maintenant un autre. Deux enfants à nourrir, ce serait trop. La vie est trop chère ! Qu'il reste là où il est.

Après cela, la séance est terminée. Aussi le charlatan se retire sans avoir pu exercer son pouvoir merveilleux.

Pour le chanoine Dussert, l'étude de nos idiomes locaux présente un intérêt véritable. La linguistique est à ses yeux un auxiliaire indispensable de l'histoire. La philologie est une science indépendante, ayant sa fin et sa raison d'être en elle-même². Le patois de Mens nous offre quelques œuvres intéressantes. D'autre part, la situation géographique du Dauphiné à la limite des dialectes dauphinois et provençaux (celle du Trièves) invitent à chercher quelle fut dans notre région l'influence prépondérante, celle du Nord ou celle du Sud. L'Académie Delphinale ne pouvait se désintéresser d'une œuvre comme celles des poètes patoisants, M. Besson avait raison.

Yves ARMAND
Secrétaire perpétuel honoraire

² « Essai sur la langue vulgaire du Haut-Dauphiné » (B.A.D. – 4° série – Tome V.

Nos membres à l'honneur

Madame Antoinette MATHIEU

Madame Antoinette Mathieu a reçu, devant une nombreuse assistance, les insignes de chevalier de l'Ordre national du mérite, vendredi 20 janvier 2023, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée dans les salons d'honneur de l'hôtel des Troupes de montagne à Grenoble. La décoration lui a été remise par M. Dominique Vidal, membre titulaire de l'Académie Delphinale et président de la Société iséroise des membres de la Légion d'honneur.

Madame Mathieu est membre associée de l'Académie Delphinale. Elle a été distinguée pour sa brillante carrière de greffière à la cour d'appel de Grenoble, mais aussi pour ses actions dans le milieu associatif, notamment à l'Amicale des magistrats honoraires et à l'Association de la Société iséroise des membres de la Légion d'honneur, dont elle était la secrétaire adjointe et la déléguée sociale.

Nous lui adressons toutes nos chaleureuses félicitations.

Nouvelles parutions

Anne Barrioz, *S'installer et vivre dans les hautes vallées alpines. Trajectoires de vie, attractivité et capacité d'adaptation des territoires*, Grenoble, PUG : coll. Montagne et innovation, 2023, 262 pages, 30 €.

« Les territoires ruraux français, connaissent depuis quelques décennies un regain d'attractivité. Entre aspirations collectives et représentations individuelles, l'auteure interroge les choix de vie des habitants des hautes vallées alpines françaises. S'appuyant sur de nombreux entretiens et une recherche participante, l'ouvrage s'intéresse aux questions d'accès aux services publics, aux commerces, au logement, à l'emploi, aux mobilités, à la vie locale, etc. »

Jean Corneloup, *La montagne récréative. Une transition en chemin*, Grenoble, PUG : coll. Montagne et innovation, 2023, 396 pages, 32 €.

« À une époque où les vulnérabilités s'amplifient, comment peut-on concevoir des projets de territoire résilients ? Comment dépasser ou contourner les résistances institutionnelles et économiques ? Quelles places peuvent prendre et jouer les habitants pour envisager des modes d'existence transitionnels ? À partir de différentes études de terrain, l'auteur raconte la manière dont des émergences récréatives se diffusent et s'enracinent dans des lieux de vie habités. Une autre montagne est en chemin... »

Pierre-Yves Playoust et Christine Roux, *Gap, une ville provençale en Dauphiné*, Grenoble, Éditions du Dauphiné Libéré : coll. Les patrimoines), 2023, 50 pages, 8,50 €.

Voilà un nouveau numéro de la collection « Les patrimoines » éditée et diffusée par les éditions du Dauphiné libéré. Cette collection, tournée vers l'histoire et les patrimoines dans toutes les acceptions du terme, met à disposition d'un très large public et pour une somme fort modique des petits ouvrages combinant un texte synthétique et facile à lire et des images nombreuses et édifiantes. Ce nouveau volume porte sur l'histoire de la ville de Gap, dont nous avons eu un aperçu à l'occasion de la visite de l'Académie qui conclut heureusement le colloque des 250 ans le 2 octobre dernier. La modestie du format n'empêche pas le sérieux du propos, confié à deux spécialistes, fins connaisseurs de l'histoire des Hautes-Alpes.

Si le premier peuplement de la région daterait du néolithique, l'histoire de la ville, inscrite dans un environnement exceptionnel, entre Dauphiné et Provence, est mieux connue par l'implantation de la station romaine au 1^{er} siècle de notre ère. Devenue cité épiscopale, Gap connut au Moyen Âge des épisodes mouvementés, au centre des conflits entre l'évêque et le comte de Provence, avant d'appartenir à part entière au Dauphiné à la suite du transport de 1349, puis au royaume de France. Au XVI^e siècle, la ville fut à nouveau secouée par les Guerres de religion, en raison d'une expansion très forte des idées de la Réforme. À la Révolution, devenue préfecture et petite capitale, elle reste en partie à l'écart de la Révolution industrielle, et c'est à partir du début du XX^e siècle (exode rural et suites des deux conflits mondiaux) qu'elle verra sa population progresser. Enfin les perspectives d'avenir en ce début du XXI^e siècle d'une ville attractive ouvrent l'écriture d'une nouvelle page de son histoire.

Daniele Zovi, *Autobiographie de la neige. Histoire d'un monde silencieux*, Grenoble, Glénat, 2023, 19,95 €.

« La neige convoque des sentiments archaïques. Elle évoque le merveilleux, les contes, l'enfance. Cet ouvrage très poétique est une déclaration d'amour : la neige née sous la pluie d'un grand passionné de la nature qui lui a consacré sa vie. »

Martine JULLIAN

Informations et Actualités

EXPOSITIONS

Grenoble, Musée

Exposition : « De la nature »

L'exposition événement de cette saison réunit des œuvres de Philippe Cognée, Wilfgang Laib, Cristina Iglesias et Giuseppe Penone, quatre artistes reconnus, dont le musée de Grenoble a déjà présenté des œuvres. Ils proviennent d'horizons très différents et permettront grâce à leurs propositions plastiques inédites, d'éclairer sous des aspects résolument originaux et singuliers cette relation à la nature.

« Ainsi pour Philippe Cognée, seul peintre de la sélection, le paysage apparaît dans son œuvre en contrepoint de ses vues urbaines qui l'ont fait connaître, comme l'expression d'un chaos ordonné, à la fois lieu originel et vital en même temps que sauvage et menaçant. Pour Cristina Iglesias, la nature se manifeste sous l'aspect de « motifs décoratifs » qui subvertissent les formes architecturales qu'elle édifie, posant à nouveau avec ironie et sensualité la question du rapport entre nature et culture. Avec Wolfgang Laib, la relation à la nature s'inscrit dans une démarche d'ordre spirituel où l'œuvre d'art devient offrande à la vie et à la Création. Enfin, Giuseppe Penone, dans un rapport fusionnel avec les éléments, révèle les énergies qui traversent l'être humain et l'unissent de manière consubstantielle à son milieu d'origine, la nature. »

Musée de Grenoble, 5 place Lavalette, Grenoble

04 76 63 44 44

Du 22 octobre 2022 au 19 mars 2023

Ouvert tous les jours sauf le mardi, de 10h à 18h30

Tarif plein : 8 €. Tarif réduit : 5 €. Gratuit pour les moins de 26 ans.

Grenoble, Musée

Exposition : « L'égyptologie au musée de Grenoble : un double anniversaire »

Une exposition dossier.

« Pour l'égyptologie grenobloise, l'année 2022 marque une double commémoration. Celle tout d'abord du bicentenaire du déchiffrement des hiéroglyphes par Jean-François Champollion. Mais aussi celle du centenaire de la première salle consacrée aux antiquités égyptiennes au musée-bibliothèque : la salle Saint-Ferriol. Elle présentait les œuvres données quelques années plus tôt par Gabriel de Saint-Ferriol et collectionnées par son père, Louis, lors de son voyage en Égypte en 1841-1842. Autour de ces deux figures – l'égyptologue génial et le collectionneur éclairé – cette exposition-dossier retrace deux moments importants de l'histoire de la collection. »

Fruit des recherches menées depuis plusieurs années sur l'histoire de l'égyptologie en Dauphiné, elle prépare la nouvelle présentation de ces objets dans un parcours repensé, en partenariat avec le musée du Louvre.

Musée de Grenoble, 5 place Lavalette, Grenoble

04 76 63 44 44

Du 18 novembre 2022 au 19 février 2023

Ouvert tous les jours sauf le mardi, de 10h à 18h30

Tarif plein : 8 €. Tarif réduit : 5 €. Gratuit pour les moins de 26 ans.

Grenoble, Musée dauphinois

Exposition : « Fait main. Quand Grenoble gantait le monde »

Des premiers gantiers sous l'Ancien Régime au développement de cette activité dans le contexte de la Révolution industrielle – dont l'importance conféra à Grenoble le titre de « capitale mondiale du gant » –, le Musée dauphinois relate la longue histoire d'une tradition pratiquement éteinte aujourd'hui. Et pourtant, la ganterie constitua pendant un temps la principale activité de la ville. Le propos de l'exposition est centré sur son âge d'or, soit du milieu du XIX^e siècle aux années 1930, pour attester de son rayonnement international, de l'évolution de cet accessoire de mode, sans négliger les procédés de fabrication. Le musée s'appuie sur des collections régulièrement enrichies ces dernières décennies.

Musée dauphinois, 30 rue Maurice Gignoux, Grenoble

04 57 58 89 01

Du 25 mars 2022 au 27 mars 2023

Ouvert tous les jours sauf le mardi

Du lundi au vendredi : de 10h à 18h, samedi et dimanche : de 10h à 19h

Entrée libre

Grenoble, musée de l'Ancien Évêché

Exposition : « Chartreuses. Dans le silence et la solitude »

Cette exposition est une « plongée dans l'univers de cet ordre religieux né il y a près de 1000 ans, l'architecture originale des monastères, l'existence réglée et hors du temps des moines et des moniales qui y vivent et qui ont fait le vœu de la solitude et du silence absolus. »

Musée de l'Ancien Évêché, 2 rue Très-Cloîtres, Grenoble

04 76 03 15 25 / <https://musees.isere.fr/musee/musee-de-lancien-eveche> / musee-eveche@isere.fr

Du 17 décembre 2022 au 3 septembre 2023

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 18h

Mercredi de 13h à 18h

Samedi et dimanche de 11h à 19h

Entrée libre

Grenoble, Muséum

Exposition : « Nos voisins les vivants. Quand la biodiversité entre en crise »

« L'exposition invite à (re)découvrir la richesse du vivant. Elle donne à voir la formidable complexité des mécanismes qui ont conduit à l'élaboration de ce tissu du vivant dont *Homo sapiens* est membre. Aujourd'hui, après avoir surmonté cinq crises majeures au cours d'une histoire longue de 3,5 milliards d'années, le vivant et ses dynamiques sont de nouveau soumis, à très court terme, à différentes menaces. Sommes-nous au seuil d'une nouvelle extinction de masse ? »

Muséum de Grenoble, 1 rue Dolomieu, 38000 Grenoble

04 76 44 05 35

Du 22 octobre 2022 au 27 août 2023

Du mardi à vendredi de 9h15 à 12h15 et de 13h15 à 18h

Samedi et dimanche et jours fériés de 14h à 18h

Plein tarif : 5 €, tarif réduit : 3 €, gratuit le premier dimanche du mois

Grenoble, Musée des Troupes de montagne

Exposition : « Le mulet, conquérant des montagnes »

« L'exposition propose de découvrir, au travers des collections du musée et autres fonds privés, les conditions de vie, la place et le rôle opérationnel du mulet en temps de paix

comme en temps de guerre, depuis la fin du XIX^e siècle jusqu'à nos jours, en n'oubliant pas sa relation au soldat de montagne.

« Un baudet, une bourrique, un bidet, une brèle, un bourricot... Quelle que soit la manière dont on l'appelle, le mulet est indissociable du monde militaire. Connue dès l'Antiquité, en Grèce d'abord, en Europe occidentale ensuite, il est utilisé pour le transport avant d'intégrer les légions romaines. C'est le point de départ d'une longue carrière militaire.

Plus qu'un outil, le mulet est aussi le fidèle compagnon qui accompagne le soldat sur tous les théâtres de guerre, celui qui réchauffe, celui qui partage les peurs, et celui qui apaise parfois. Dans les années 1970, face au développement de l'infanterie mécanisée, le mulet est peu à peu abandonné... jusqu'à nos jours ? »

Musée des Troupes de montagne, Fort de la Bastille

04 76 00 92 25

Accès par le téléphérique, à pied ou en voiture

Du 24 mai 2022 au 30 avril 2023

Ouvert tous les jours de 9 h à 19 h, sauf le mardi

Entrée : 3 €

Vif, Musée Champollion

Exposition : « Musée Champollion en Isère, un chantier déchiffré »

Le musée Champollion fête sa première année d'ouverture. Alors que l'on célèbre le bicentenaire du déchiffrement des hiéroglyphes, le Département de l'Isère retrace l'histoire du chantier qui a donné naissance à ce nouveau musée, entièrement dédié aux frères Champollion.

Musée Champollion, 45 rue Champollion, 38450 Vif

04 57 58 88 50

musee-champollion@isere.fr

Du 21 octobre 2022 au 31 octobre 2023

Du 1^{er} novembre au 31 mars, ouvert du mardi au dimanche : de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Entrée libre

Saint-Martin-d'Hères, Archives départementales

Exposition : « Les frères Champollion, la correspondance dévoilée »

« À l'occasion du bicentenaire du déchiffrement des hiéroglyphes, les archives présentent une exposition centrée sur la correspondance des frères Champollion, Jean-François, le déchiffreur, et son frère aîné et mentor, Jacques Joseph.

Éclairant le processus de déchiffrement par une connaissance de la formation intellectuelle et de la méthode de travail de Jean-François Champollion, cette correspondance nous plonge également dans une époque mouvementée entre Empire napoléonien et Restauration monarchique et nous montre l'étendue des relations des Champollion, leur implication dans la vie politique, notamment à Grenoble, mais aussi la force de leurs liens fraternels et l'importance de Jacques-Joseph, le frère aîné, dans la connaissance de l'œuvre de Jean-François. »

Archives départementales de l'Isère, 12 rue Georges Pérec, 38400 Saint-Martin-d'Hères

04 76 54 37 81

Du 17 septembre au 17 mars 2023

Ouvert lundi de 10h30 à 17h, mardi de 8h50 à 19h, du mercredi au vendredi de 8h50 à 17h

Entrée libre

Saint-Hugues-de-Chartreuse

Exposition : « Les abstraits d'Arcabas »

Une évocation de l'œuvre de l'artiste consacrée aux abstraits visible dans l'espace intimiste de la sacristie nord.

Musée Arcabas en Chartreuse, Église Saint-Hugues-de-Chartreuse, 17 place Arcabas, Saint-Pierre-de-Chartreuse

04 76 88 65 01, musee-saint-hugues@isere.fr

Jusqu'au 31 mars 2023

Villages-du-lac-de-Paladru (Charavines), Musée archéologique du lac de Paladru (MALP)

Après de nombreuses années d'atermoiement et trois ans de travaux, le nouveau musée, porté par la Commune des Villages-du-lac-de-Paladru, a ouvert ses portes le 7 juin 2022.

Il présentera une sélection de 500 objets originaux des périodes néolithique, antique et médiévale trouvés lors des fouilles et remarquablement bien conservés par les eaux du lac.

Deux sites archéologiques, l'un de l'époque néolithique (dit des Baigneurs), l'autre autour de l'an mil (Colletière), sont à l'origine de découvertes majeures sur les modes d'occupation des rives du lac de Paladru. La variation dans le temps du niveau des eaux a permis de conserver des formes d'habitat et de modes de vie généralement disparus en milieu sec.

Le public découvrira la vie quotidienne il y a 1 000 et 5 000 ans, ainsi que les techniques de restauration et de conservation des objets issus de fouilles subaquatiques menées pendant une trentaine d'années, présentés dans le cadre d'une scénographie innovante.

Musée archéologique du lac de Paladru, 51 rue du musée, 38850, Villages-du-lac-de-Paladru

<https://www.malp.fr>

04 56 26 16 16 / musee.archeologique@paysvoironnais.com

De novembre à mars : ouvert samedi et dimanche, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h

Pendant les vacances scolaires de la Zone A, du mardi au dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.

Plein tarif : 5 €

Lyon, musée des Beaux-arts

Exposition : « Poussin et l'amour »

Lyon n'est pas encore en Dauphiné, et Poussin n'est pas un peintre dauphinois, ni même alpin. Pour autant cette exposition est suffisamment importante et intéressante pour qu'elle vaille la peine d'être signalée.

« Le génie de Nicolas Poussin n'a pas encore livré tous ses secrets. L'artiste est toujours considéré comme le maître de l'école classique française, l'archétype du peintre-philosophe. Qui sait aujourd'hui qu'il s'est également adonné au pur plaisir de peindre, en déployant une iconographie des plus licencieuses, et que certains de ses tableaux ont été jugés si érotiques qu'ils ont été mutilés, découpés, voire détruits dès le XVII^e siècle ?

« C'est grâce au thème de l'amour – qui a rarement été aussi central dans l'œuvre d'un artiste – que l'exposition fera découvrir un Poussin inconnu, séducteur et séduisant, qui s'est fait remarquer par l'hédonisme titanesque de ses premiers tableaux romains où les modalités de la domination de l'Amour sur les hommes comme sur les dieux sont déclinées et mises en scène à travers les mythes de l'antiquité gréco-romaine. L'Amour a constitué un sujet et une inspiration constante pour l'artiste, jusqu'aux derniers chefs-d'œuvre, méditations picturales sur les ressorts de la puissance inflexible de l'Amour, aussi bien créatrice que destructrice. Bien loin de l'image austère du peintre-philosophe, qui s'est imposée pour le grand public, il faut aujourd'hui montrer un Poussin sensuel, voire érotique, mais aussi peintre-poète proposant une méditation profonde sur la puissance universelle et tragique de l'amour. »

Musée des Beaux-arts, 20 place des Terreaux, Lyon

04 72 10 17 40 / mba-lyon.fr

Du 26 novembre 2022 au 5 mars 2023

Ouvert tous les jours sauf le mardi, de 10h à 18h

Entrée 12 €, tarif réduit 7 €

Possibilité d'acheter son billet en ligne

CONFÉRENCES

Grenoble, musée de l'Ancien Évêché

Conférence : « La galerie des cartes du monastère de la Grande Chartreuse, images de l'ordre à l'époque moderne », par Madame Pierrette Paravy

À l'occasion de l'exposition présentée au musée de l'ancien Évêché, Madame Paravy, professeur émérite à l'université de Grenoble-Alpes, parlera de ces toiles peintes de grand format, réalisées à partir du XVII^e siècle et dans les décennies suivantes. Représentations des monastères, elles permettent de mesurer les fruits d'une action pluriséculaire entre restaurations, reconstructions et créations nouvelles après les destructions des Guerres de Religion. Et ceci dans toute la richesse d'expressions de centres artistiques et de milieux créateurs féconds au service d'une règle immuable respectée par tous.

Musée de l'ancien évêché, 2 rue Très-Cloîtres, Grenoble, salle de conférences

04 76 03 15 25 / musee-eveche@isere.fr / <http://www.ancien-eveche-isere.fr>

<http://www.ancien-eveche-isere.fr>

Jeudi 16 mars, 18h30

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Grenoble, Muséum

Conférence : « Préhistoire et eau de vie dans le Vercors », par Régis Picavet, archéologue et préhistorien

Sous le climat tempéré du post-glaciaire du Vercors, l'eau commence à se faire rare en surface. Sa présence a favorisé l'installation des camps de chasse saisonniers des groupes humains du Mésolithique, puis du Néolithique. Qui étaient-ils ? Dans quel paysage vivaient-ils ? Quels étaient leurs déplacements et sur quelles distances ? Où passaient-ils l'hiver ? Que mangeaient-ils ?

Conférence organisée par les Amis du Muséum de Grenoble

Auditorium du Muséum, 1 rue Dolomieu, 38000 Grenoble

Mercredi 22 février 2023, 18h30

Entrée libre et gratuite

Grenoble, Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère

Conférence-restitution : « À la rencontre des objets de la collecte 1939-1945 »

« L'équipe du musée propose de découvrir la restitution de la collecte participative d'objets et de documents qui a été lancée début 2021. Après un court rappel de l'organisation et des objectifs de celle-ci, vous serez invités à déambuler dans les espaces du musée pour aller à la rencontre de certains objets et documents dont se sont emparés les étudiants du master Musées, expositions et patrimoines de l'université Grenoble-Alpes. Ils proposeront de courtes médiations autour de leurs histoires et de leurs provenances. »

Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, 14 rue Hébert, 38000 Grenoble

04 76 42 38 53 / musees.isere.fr

Jeudi 23 février, à 18h30

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Grenoble, Société des Écrivains dauphinois

Conférence : « La Tapisserie de Bayeux, un récit en images », par Madame Martine Jullian

La *Tapisserie de Bayeux*, qui en réalité est une broderie effectuée à l'aiguille, s'étend sur une longueur de près de 70 m. Elle relate le déroulement de la conquête de l'Angleterre par le duc Guillaume de Normandie, qui se termina par la bataille d'Hastings en 1066 et se présente comme la célébration d'un acte fondateur. Cette représentation s'apparente à un récit en images, composée selon des procédés qui en orientent ou guident la lecture. Vaste geste visuelle, elle relève d'un genre littéraire développé aux XI^e et XII^e siècles : la chanson de geste, destinée à glorifier les hauts faits des héros, en passe de devenir des personnages de

légende. Succession d'images fixes d'une histoire tout en mouvement, elle ne se situe pas pour autant dans un univers immobile, mais fait jouer les interactions entre l'œuvre et le spectateur, à la fois maître de sa déambulation, mais aussi guidé par le rythme et la succession des images.

Organisée par la Société des Écrivains dauphinois

Auditorium des Archives départementales de l'Isère, 12 rue Georges Pérec, Saint-Martin-d'Hères

04 76 54 37 81

Jeudi 16 mars, 15h30

Entrée libre

CONCERTS

Grenoble, Musée en musique

Concert : « Invocation », musique vocale romantique, par l'ensemble Alpha Lyrae, dirigé par Yves Rassendren

Programme : Mendelssohn, Brahms, Bruckner, Bruch
Auditorium du musée de Grenoble, 5 place de Lavalette

Dimanche 26 février à 17h30

Entrée : 25 €, adhérent 20 €.

Réservation Musée de Grenoble, par téléphone (04 76 87 77 31) ou sur le site Fnac

Grenoble, musée dauphinois

Concert, Jazz, Musiques du monde, par François Raulin, piano, composition, Majid Bekkas, bouzouki, chant et Émile Biayenda, percussions, batterie.

Concert organisé par AIDA (Art en Isère Dauphiné Alpes) – Les allées chantent

Profondément marqués par les musiques africaines, les artistes François Raulin, Majid Bekkas et Émile Biayenda y trouvent ensemble un terrain de jeu commun. Le répertoire qu'ils imaginent veille à laisser la place aux trois cultures musicales qu'ils incarnent, tout en portant haut les couleurs des cultures musicales africaines.

Musée dauphinois, chapelle, 30 rue Maurice Gignoux, Grenoble

Samedi 21 janvier, de 19 h à 20 h

Concert gratuit

Grenoble, Temple protestant

Concert : « Un piano pour deux », par Galina Lagresle et Florent Darcourt

Mozart, Schubert et Liszt

Temple protestant, rue Hébert, Grenoble

www.eglise-protestante-unie-grenoble.fr. Adresse mail : orgueamis25@gmail.com

Dimanche 5 mars 2023, 17h30

Libre participation aux frais

Nouvelles de la Drôme

CONFÉRENCES

Conférence : « La prise de possession du duché de Valentinois par les princes de Monaco (1642-1644) », mercredi 18 janvier 2023 à 18h30, aux Archives départementales de la Drôme (14 rue de la Manutention, Valence - 04 75 82 44 80)

Les Archives de la Drôme proposent régulièrement des conférences présentées par des étudiants dont les recherches portent sur le département. Le mercredi 18 janvier 2023, Paul Fournier (master 1 d'histoire, université Aix-Marseille) évoquera la prise de possession du duché de Valentinois par les princes de Monaco (1642-1644).

« En 1642, Honoré II de Grimaldi devient duc de Valentinois par la faveur de Louis XIII. Il confie à Jean de l'Enfant, conseiller au parlement de Provence, le soin d'effectuer un voyage diplomatique dans ses terres pour y recenser ses possessions et les droits auxquels il peut prétendre. La relation manuscrite de ce voyage, jusqu'ici inédite, fournit de nombreux détails sur le Valentinois au milieu du XVII^e siècle ».

<https://drome.planetekiosque.com/118-1277782-5-conference-prise-possession-duche-valentinois-par-les-princes-monaco-1642-1644.html>

Conférence : « Les fonds d'archives en langue occitane dans la Drôme : une richesse méconnue », par Michel Effantin.

Jean-Michel Effantin, membre de l'Institut d'Études Occitanes, mène depuis plusieurs années des recherches sur l'emploi de la langue occitane dans la Drôme au Moyen-Âge. Mercredi 25 janvier aux Archives de Romans, il présentera sur ce thème une conférence illustrée par la présentation de documents des XIV^e et XV^e siècles conservés dans les archives communales de Romans, Valence, Chabeuil et Châteauneuf-d'Isère. En complément, il esquissera une histoire de huit siècles d'évolution de la langue dans la région drômoise, à partir du témoignage qu'apportent les documents d'archives médiévales et les compositions des troubadours locaux (Bieiris et Falquet de Romans, Augier de Sant-Donat). Archives de Romans (3 rue des Clercs - 04 75 45 89 89)

Mercredi 25 janvier 2023 à 18 h,

<https://www.valenceromansagglo.fr/fr/a-la-une/agenda-1/les-fonds-d-archives-en-langue-occitane-dans-la-drome-une-riche-ssse-meconnue.html>

Troisième Salon du livre et du livre audio avec *Fréquence lire*

« Après les périodes de confinement qui ont bouleversé nos existences, *Fréquence lire*, comme d'autres acteurs culturels, souhaite souligner à la fois l'importance de la culture mais aussi le nécessaire regard sur la nature qui nous nourrit et que l'on doit protéger. C'est pourquoi il nous a semblé important de mettre au cœur de notre projet artistique l'arbre et l'humain » (*La troisième édition, mot de la Présidente*).

Médiathèque François Mitterrand /Latour Maubourg à Valence

(04 75 79 23 70) <https://mediatheques.valenceromansagglo.fr/cms/articleview/id/3723>

Samedi 28 et dimanche 29 janvier

QUELQUES PUBLICATIONS

Mélanges III (Sous la direction d'Alain Balsan et d'Hélène Moulin-Stanislas)

Cet intitulé est celui du numéro 386 (décembre 2022) de la publication trimestrielle **Revue Drômoise**, éditée par la Société d'Archéologie, d'Histoire et de Géographie de la Drôme (SAHGD). Le sommaire est consultable en suivant ce lien :

<http://revuedromoise.e-monsite.com/pages/sommaires/sommaires-2022.html>

Alain Coustaury, Signes de mémoire drômois, Bourg-lès-Valence, Études drômoises, nov. 2022, 312 pages, 30 €. Disponible auprès de l'AUED (port en sus) ou en librairie.

Contact : alain.coustaury@wanadoo.fr ou claudelachaize@gmail.com

« En 312 pages, 485 photographies, 28 cartes, abondamment documentées, Alain Coustaury a réuni vingt ans de recherches sur les traces de signes de mémoire et de vestiges de guerres depuis la Révolution jusqu'au début du XXI^e siècle, dans la Drôme. Ce travail colossal d'Alain Coustaury, mis en page et en valeur avec patience par Aline Santalucia, a été salué par l'ONAC VG (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre) et par le Conseil départemental de la Drôme ».

Lucien Dupuis, Forêts et arbres de la Drôme, Bourg-lès-Valence, Études drômoises, 2022, 220 pages, 30 €. Disponible auprès de l'AUED (port en sus) ou en librairie. En dépôt à la Librairie de l'université / Le Square à Grenoble.

Contact : lucien.dupuis@wanadoo.fr ou claudelachaize@gmail.com

« L'auteur, photographe et géographe, a arpenté le département, de la Drôme des Collines, aux rives du Rhône, jusqu'aux Baronnies, et hauts plateaux du Vercors ; Lucien Dupuis a su photographier les forêts drômoises dans leurs diversité, il a sélectionné d'impressionnants arbres remarquables pour leur taille, leur âge, leur port majestueux. Il attire notre attention, par une série de libres propos, sur les conséquences du changement climatique et démonte des idées reçues »

Michel JOLLAND

Cotisations

Montant des cotisations 2023 :

- Membre titulaire : 70 euros y compris service du bulletin.
- Membre associé : 50 euros y compris service du bulletin.

Abonnement au bulletin (abonnés non associés) : 65 euros.

Il est rappelé aux membres titulaires et associés de bien vouloir acquitter le montant de leur cotisation annuelle au cours du premier trimestre, afin d'éviter autant que faire se peut une relance par lettre, courriel ou contact téléphonique. Les cotisations représentent, en effet, une part majoritaire de nos actifs, ainsi que le témoignage d'un soutien effectif à la pérennité de notre Compagnie.

Règlement :

- Soit par **virement** sur le compte bancaire de l'Académie Delphinale (IBAN : FR76 1046 8024 8931 4554 0020 056 ; BIC : RALPFR2G), avec comme seule référence : votre nom + cotisation 2023.
- Soit par **chèque** libellé à l'ordre de : *Académie Delphinale*. À adresser au trésorier : M. Michel Bolla, 5 rue du Vercors, 38700 La Tronche.

Adhésion

L'Académie Delphinale n'est pas un cercle fermé.

Toute personne s'intéressant **aux arts, à l'histoire, aux lettres, aux sciences et techniques et à la conservation du patrimoine en Dauphiné** peut demander à être associée à ses travaux et activités, sous la seule condition d'être présentée par trois parrains, membres titulaires ayant prononcé leur discours de réception. Il est pour cela demandé de remplir le formulaire de candidature, [à télécharger sur le site Internet de l'Académie](#).

La Secrétaire perpétuelle se tient à la disposition de tout candidat à la qualité de membre associé pour lui fournir toute précision nécessaire et l'aider dans cette démarche.

La Lettre mensuelle

Responsable de la publication : Mme Martine Jullian, Secrétaire perpétuelle.

ISSN 2741-7018

Fondée en 1772, autorisée par lettres patentes de Louis XVI en mars 1789, l'**Académie Delphinale** a été reconnue d'utilité publique par décret du 15 février 1898. Elle a pour but d'encourager **les arts, l'histoire, les lettres, les sciences et techniques, la conservation du patrimoine** et toutes études intéressant les départements de **l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes** qui constituent l'ancienne province du Dauphiné. Elle est membre de la Conférence Nationale des Académies, sous l'égide de l'Institut de France.

Vous appréciez cette Lettre mensuelle ? Faites-le savoir autour de vous et incitez vos interlocuteurs à s'y abonner **gratuitement**, sur simple demande par courriel.

L'**Académie Delphinale** respecte le Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD). Continuer à recevoir cette Lettre mensuelle signifie que vous acceptez de continuer à figurer sur sa liste de diffusion. Si vous ne souhaitez plus figurer sur cette liste, nous vous prions de bien vouloir nous le signaler par courriel.

Vous pouvez retrouver l'ensemble de nos lettres mensuelles sur notre site : <http://www.academiedelphinale.com/documentation/52-lettre-mensuelle>.

Contact :

Académie Delphinale
Musée Dauphinois
30 rue Maurice-Gignoux
38031 Grenoble cedex 1.

www.academiedelphinale.com

academiedelphinale@gmail.com

